DEPARTEMENT
de la
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON
DE FRIVILLE-ESCARBOTIN

☎ : 03-22-30-26-13
Fax : 03.22.26.37.59

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE NIBAS
80390

Nibas, le 5 mai 2020

Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce du gouvernement de la réouverture des écoles le 11 mai 2020, les élus et la Directrice des écoles ont étudié les possibilités d'accueillir vos enfants dans les écoles maternelle et élémentaires.
Face aux contraintes imposées par le protocole du Ministère de l'Education Nationale, il s'avère que nous sommes dans l'impossibilité d'assumer toutes ces recommandations.
Les gestes barrières ne peuvent être respectés ; locaux trop exigus, distanciation sociale impossible à réaliser (service de la garderie et restauration scolaire), effectif de personnel insuffisant, désinfection permanente après chaque usage lors de l'utilisation de jouets ou autres, désinfection après chaque usage des toilettes, en cas de suspicion : séparer l'enfant dans un autre local en attente de l'arrivée des parents.

Dans l'impossibilité de vous garantir dans cette crise de gestion santé et la sécurité de vos enfants ce qui est notre principale priorité, nous ne pouvons que reporter l'ouverture de nos écoles en septembre ainsi que le périscolaire.
Confronté à ces diverses obligations nous avons le regret de ne pouvoir assumer tous ces éléments de sécurité réunis et prenons en compte votre déception.

L'équipe Municipale et moi même vous assurons de tout notre soutien.

Le Maire,
René ROUSSEL

MAIRIE NIBAS SOMME